



INTERPOL

NUMÉRO 24 JANVIER 2024

SIPAO

LETTRE D'INFORMATION



Cyril Gout

Directeur de l'Appui opérationnel
et de l'Analyse OSA INTERPOL

ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette nouvelle édition du bulletin du Programme SIPAO, est l'occasion de partager avec vous les réalisations et les progrès accomplis au cours de l'année passée. Le Programme SIPAO, qui joue un rôle essentiel dans le respect de l'État de droit et la lutte contre la criminalité organisée transnationale dans la région de l'Afrique de l'Ouest, demeure un modèle de collaboration réussie.

Actuellement, le SIPAO joue un rôle central dans IMEST (INTERPOL Mayor Event Support Team) d'INTERPOL en Côte d'Ivoire, la sécurisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Sous ma direction, ce dispositif reflète l'engagement inébranlable dans le renforcement de la coopération internationale policière et la sécurisation des grands événements. Le succès de l'opération IMEST CAN témoigne de l'engagement et des efforts collectifs de nos partenaires dans la région.

Le soutien financier, de 58 millions d'euro, reçus par l'Union européenne depuis 2012, a été crucial pour amener le Programme SIPAO à sa position actuelle. Ce financement a non seulement facilité le soutien à la création des infrastructures, les DACOREs, mais a également contribué à renforcer les opérations quotidiennes des services de police aux niveaux national et régional. Il souligne l'engagement collectif de la communauté internationale à relever de manière collaborative les défis sécuritaires.

Face à la menace persistante du terrorisme et aux activités des réseaux criminels, l'urgence et l'efficacité du Programme SIPAO sont évidentes. En perturbant les modèles économiques utilisés par ces réseaux, nous contribuons activement à couper les sources potentielles de financement des groupes terroristes armés, favorisant ainsi la paix et la stabilité non seulement en Afrique de l'Ouest, mais dans le monde entier.

La nécessité d'une base solide pour le traitement de l'information policière et criminelle, SIPAO a créé avec succès des systèmes nationaux d'échange des données qui sont maintenant opérationnels. Ces systèmes, qui seront bientôt

DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
À LA UNE	3
L'ANGLE AFIS	5
LES FEMMES ET LES HOMMES DERRIÈRE LES SYSTÈMES – LES RÔLES DES DIRECTEURS ET DES SPOC !	6
CONCLUSION	8



Ce programme est
financé par l'Union
européenne

o-o-o

interconnectés au niveau régional, le sont déjà pour certains pays au niveau mondial via le système INTERPOL I-24/7 et fournissent aux services de sécurité intérieure une mémoire collective et un cadre d'échange normalisé, permettant un traitement plus résilient des affaires criminelles.

SIPAO apporte une plus-value non seulement pour la sécurité des événements majeurs tels que la CAN, mais aussi en matière d'investigations criminelles non résolues. Cette double fonctionnalité souligne l'adaptabilité du programme qui peut ainsi répondre à tous les aspects des défis sécuritaires dans la région.

Puisse cette année apporter toujours plus d'avancées dans la lutte contre la criminalité organisée transnationale, contribuant à une paix durable, à la sécurité et à la prospérité en Afrique de l'Ouest et au-delà.

Ensemble, pour un monde plus sûr.

Cordialement,

Cyril Gout Directeur Appui Opérationnel et Analyse

À LA UNE

Le SIPAO assure la sécurité de la Coupe d'Afrique des Nations



Contrôles au stade Felix Houphouët Boigny, 24 janvier 2024.

INTERPOL, avec l'appui du Système d'information de police de l'Afrique de l'Ouest, a joué un rôle crucial dans la sécurisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en Côte d'Ivoire, dans un contexte d'intensification de la terreur dans la région.

Du 13 janvier au 11 février 2024, la CAN a attiré 24 équipes nationales de football qui se sont affrontées dans différentes villes.

En collaboration avec la police nationale ivoirienne, INTERPOL, avec le soutien des centres nationaux SIPAO, a procédé à des vérifications approfondies aux points de contrôle frontaliers afin de garantir un environnement sûr aux trois millions de supporters qui ont assisté à la compétition.

Le Mayor Event Support Team d'INTERPOL (IMEST), mise en place par l'unité du Centre de commandement et de contrôle (CCC) du siège d'INTERPOL, a aidé la Côte d'Ivoire en procédant à des vérifications entre les manifestes des passagers et les bases de données criminelles, ce qui a permis d'identifier des menaces potentielles. La police nationale Ivoirienne, équipée pour effectuer des contrôles biométriques à partir des dossiers de terroristes présumés, a renforcé la sécurité.

Grâce à la tête du réseau DACORE, les agents du SIPAO ont eu accès à l'information en temps réel, ce qui a permis d'identifier rapidement les menaces potentielles et de favoriser la collaboration entre les services répressifs. Le SIPAO a facilité les vérifications de données des participants à la coupe avec les bases de données nationales, régionales et mondiales.

Les SIPAO nationaux, en collaboration avec le Programme SIPAO d'INTERPOL, ont montrés l'efficacité de la coopération policière internationale pour assurer la sûreté et la sécurité lors de grandes manifestations, en tirant parti des ressources et de l'expertise partagées à l'échelle mondiale.

Novembre est le mois des comités de pilotage : Résultats de la 9ème réunion du comité de pilotage SIPAO et de la 3ème réunion du comité de pilotage AFIS.

La 9ème réunion du Comité de pilotage et de coordination du Système d'information de la police de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO) et la troisième réunion du Comité de pilotage et de coordination du projet de Système automatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS) se sont tenues avec succès à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 14 au 16 novembre 2023.

La troisième réunion du Comité de pilotage du projet AFIS, qui s'est tenue le 14 novembre 2023, avait pour objectif de faire le point sur l'avancement du projet AFIS depuis la dernière réunion du Comité de pilotage en mai 2023.



Photo de l'échange de bonnes pratiques SIPAO, 15 novembre 2023, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Les discussions ont porté sur les défis rencontrés au cours de la mise en œuvre et sur la formulation de plans stratégiques et opérationnels.



Photo de famille de la cérémonie Comité de pilotage SIPAO, 16 novembre 2023, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Les délégués ont présenté leurs activités opérationnelles. Ils ont adopté une série de recommandations pour les six prochains mois et ont exhorté les pays pilotes, le Bénin, la Gambie et le Togo, à engager les fonds nécessaires pour supporter le coût de la maintenance du système au-delà de la phase actuelle du projet financée par l'UE.

Les 15 et 16 novembre, l'échange de bonnes pratiques et la réunion du comité de pilotage du SIPAO ont eu lieu. Présidée par des représentants de l'Union européenne et de la Commission de la CEDEAO, la réunion du comité de pilotage a principalement impliqué les points de contact uniques (SPOC) des pays participants et les directeurs des centres de collecte et d'enregistrement des données (DACORE).



Comité de pilotage AFIS, 14 novembre 2023, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Les discussions au cours de la 9ème réunion du Comité de pilotage du SIPAO se sont concentrées sur les progrès globaux de la mise en œuvre du programme dans chaque pays participant depuis la précédente réunion du Comité de pilotage en mai 2023.

À l'issue de ces réunions, une série de recommandations ont été émises à l'intention de tous les participants afin de renforcer et d'améliorer les actions de mise en œuvre des projets SIPAO et AFIS.

L'ANGLE AFIS

Le programme SIPAO, à travers de son projet AFIS, est sur le point de franchir une étape décisive dans la mission d'INTERPOL visant à renforcer les capacités d'identification biométrique en Afrique de l'Ouest.



Don de matériel AFIS à la Gambie (Banjul)

Au cours du dernier trimestre 2023, le projet AFIS a conclu la procédure de passation de marchés nécessaire à la mise en place d'un système AFIS.

Parallèlement, il a mené des activités de renforcement des capacités qui contribueront à la production de cartes à dix empreintes et à la collecte d'empreintes latentes avec la qualité requise pour alimenter le système AFIS et d'autres bases de données internationales.

Plus de 90 stagiaires ont suivi un cours de recyclage au Togo, au Bénin, en Gambie, au Cabo Verde et en Côte d'Ivoire sur l'enregistrement des empreintes digitales et les techniques de gestion des scènes de crime.

Une quarantaine d'entre eux ont reçu une formation théorique avant le lancement des sessions de formation nationales. Des sessions supplémentaires de remise à niveau et de formation théorique sont prévues en Guinée et en Mauritanie au cours du premier trimestre 2024.

Les homologues nationaux ont déjà lancé leurs sessions de formation nationales. Au Togo, en Gambie et au Cabo Verde, les formateurs nationaux ont dispensé des cours sur les premiers intervenants et les techniques d'enrôlement à plus de 150 membres d'unités médico-légales.

Pour soutenir cette activité, le projet AFIS a opté pour la fourniture d'équipements d'enrôlement et de gestion des scènes de crime. De septembre à décembre 2023, il a remis des kits médico-légaux à des praticiens au Togo, au Bénin, en Gambie, au Cabo Verde et en Mauritanie.

Les cérémonies de donation se sont déroulées en présence des chefs des forces de police et des services de police scientifique des pays concernés, de l'Union européenne et de la CEDEAO. Les experts en criminalistique qui avaient déjà participé aux sessions de formation organisées par le projet AFIS ont procédé à une démonstration du matériel offert.

Les représentants des services nationaux chargés de l'application de la loi ont salué le rôle crucial d'un système AFIS dans la prévention de la criminalité en soutenant les enquêtes, en permettant l'identification précise des individus, en aidant à suivre le casier judiciaire des individus et en résolvant les affaires.

Anticipant l'installation prochaine du système AFIS dans les unités médico-légales, le projet AFIS a réaménagé les bureaux médico-légaux de la police nationale et de la gendarmerie nationale au Togo.

Le projet AFIS fournit une infrastructure AFIS, des ressources techniques et juridiques de renforcement des capacités aux premiers intervenants, aux enquêteurs criminels et aux tribunaux judiciaires, dans le but d'améliorer la chaîne de possession médico-légale. En tant que composante du programme SIPAO, il apporte des données biométriques au système SIPAO.

INTERPOL est convaincu que ce projet apportera une contribution substantielle à la sécurité mondiale en améliorant l'utilisation des données biométriques au cours des enquêtes criminelles et leur échange entre les services chargés de l'application de la loi aux niveaux national, régional et international.

LES FEMMES ET LES HOMMES DERRIÈRE LES SYSTÈMES – LES RÔLES DES DIRECTEURS ET DES SPOC !

Le leadership occupe une place centrale dans la conduite de la révolution SIPAO. Stratégie, coordination, orientation, collaboration, tels sont les points focaux dans le cadre de la mise en œuvre du programme SIPAO. Moussa Souleman Mahamat, SPOC du projet Système d'Information Policière du Tchad (SIPT) issu du Programme SIPAO. Ils font partie des forces motrices qui, dans les coulisses, orchestrent la gestion réussie de SIPAO dans leurs pays respectifs.



Mme Haut de Forme Cornélia Té

Directrice du Système Intégré d'Information Criminelle (SIIC-SIPAO) présente Guinée Bissau DACORE

1. Pouvez-vous expliquer le rôle du directeur du SIIC au sein du programme SIPAO et comment il contribue à renforcer la sécurité en Guinée-Bissau ?

R: Le directeur du SIIC joue un rôle crucial en veillant à ce que tous les objectifs définis lors de la création du SIIC soient effectivement et efficacement atteints, toujours dans le respect des lois nationales et des accords découlant de sa création pour garantir la paix et la sécurité nationales et régionales. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions véritablement lutter contre la criminalité transnationale.

2. Comment le programme SIPAO contribue-t-il au renforcement des capacités des forces de l'ordre en Guinée-Bissau et à l'amélioration de la gestion des informations liées à la sécurité ?

R: Le programme SIPAO est sans aucun doute une bouffée d'air frais pour le renforcement des capacités des forces de l'ordre et de toutes les entités travaillant dans ce domaine, à condition que toutes les recommandations et les enseignements administrés par les facilitateurs soient bien appliqués. C'est un projet qui apporte une plateforme nationale permettant l'intercommunication en temps réel de toutes les informations criminelles.

3. Quels sont les défis potentiels auxquels la Guinée-Bissau pourrait être confrontée dans la mise en œuvre du programme SIPAO, et quelles sont les mesures prises pour les surmonter ?

R: Notre principal défi est d'assurer l'extension à toutes les institutions chargées de l'application de la loi et, pour ce faire, la sensibilisation se fera par le biais de réunions avec différentes entités.

4. Comment le programme SIPAO contribue-t-il à la lutte contre les menaces transfrontalières telles que le terrorisme, le crime organisé et le trafic illicite dans la région de la Guinée-Bissau ?

R: Il contribuera à faciliter l'obtention d'informations sur les personnes entrant dans notre pays grâce à l'atomisation de l'information en temps réel, ce qui permettra de mener des enquêtes proactives.

5. Pouvez-vous donner des exemples précis de réussites ou de situations où le programme SIPAO a eu un impact positif sur la sécurité nationale en Guinée-Bissau ?

R: Grâce à l'inclusion de données ayant une pertinence pénale et d'autres informations pertinentes, des procédures judiciaires ont pu être menées à bien, à la fois dans le cas d'enquêtes sur la lutte contre la drogue menées par l'unité antidrogue et dans la brigade des crimes contre les femmes et les enfants de la direction nationale de la police judiciaire.

6. Comment les citoyens de Guinée-Bissau peuvent-ils bénéficier directement de la mise en œuvre du programme en termes de sécurité et de stabilité dans leur vie quotidienne ?

R: Ils peuvent bénéficier de la diffusion de l'importance du programme et de l'accessibilité de l'information. De plus, si le programme est bien administré et si l'extension est réalisée efficacement, nous aurons un pays plus sûr en termes de prévention de la criminalité.



M. Moussa Souleman Mahamat

SPOC pour le Système d'Information
Policrière du Tchad (SIPT)

1. Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le rôle du SPOC (Single Point of Contact) au sein du projet SIPAO SIPAO et comment cela contribue à renforcer la sécurité au Tchad ?

R: Le Point focal national SIPT coordonne la mise en œuvre du programme avec les services chargés de l'application de la loi participants du Tchad, il est le principal point de contact du gouvernement du Tchad pour l'ensemble des communications liées au programme SIPT à l'INTERPOL. Le SPOC assure que les officiels d'INTERPOL en déplacement au Tchad dans le cadre du programme SIPT reçoivent les autorisations de voyage nécessaires et bénéficient de moyens de transport et de dispositifs de sécurité au Tchad et afin il veille à ce que les dons d'équipements dans le cadre du programme SIPT fassent l'objet des autorisations nécessaires et des exonérations des droits de douanes, de taxe à l'importation et de toute autre mesure assimilée de la part des autorités tchadiennes.

2. Quels sont les principaux objectifs et avantages du projet SIPAO SIPAO pour la sécurité régionale, et comment le Tchad participe-t-il à la réalisation de ces objectifs ?

R: Les objectifs du projet SIPAO-Sipao pour la sécurité régionale est de créer une plateforme commune d'informations policières aux différents membres de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad. Elle a pour avantage de renforcer la coopération policière entre états membres. Le Tchad décidera aussi à partager en toute souveraineté certaines données, quand les contours seront bien définis et que le cadre légal aura été signé par le pays.

3. En tant que SPOC, quelles sont vos responsabilités spécifiques et comment collaborez-vous avec d'autres acteurs nationaux et internationaux pour assurer le succès du projet dans le contexte tchadien ?

R: En tant que SPOC, je suis chargé d'assurer la mise en œuvre du SIPT et de le conduire à atteindre son objectif. Dans cette optique nous allons fédérer autour du projet tous les acteurs susceptibles d'aider au succès de sa mise en œuvre. Nous ne sommes qu'au début de sa mise en œuvre mais nous prévoyons d'établir des partenariats stratégiques avec des organismes qui ont des intérêts communs et bien d'autres organisations internationales qui exercent dans le domaine de l'amélioration des conditions sécuritaires du pays.

4. Comment le projet SIPAO SIPAO contribue-t-il à renforcer les capacités des forces de l'ordre au Tchad et à améliorer la gestion des informations liées à la sécurité ?

R: Le projet SIPT permet aux services chargés d'application de la loi dans le cadre de leurs investigations d'être interconnectés et d'avoir les informations policières dont ils ont besoin de façon instantanée à partir de la base commune de données policières nationales, régionales et même internationales par le canal d'I-24/7 d'Interpol. Ces données numérisées et sauvegardées dans le système sont exploitables de façon immédiate.

5. Quels sont les défis potentiels auxquels le Tchad pourrait être confronté dans la mise en œuvre du projet SIPAO SIPAO, et quelles mesures sont prises pour les surmonter ?

R: Le principal défi auquel le SIPT peut être confronté se situe au niveau de sa pérennité. Il faudrait qu'au moment où le programme va se retirer le CREDOP soit érigé à une Institution avec autonomie de gestion afin de bénéficier d'un budget conséquent qui soit à la hauteur de ses objectifs. Cela ne sera possible que si le politique constate l'impact du SIPT dans l'amélioration de la situation sécuritaire du pays. Nous travaillerons dur afin pour faciliter cela par nos résultats.

6. En quoi la coopération régionale est-elle essentielle pour le succès du projet, et quelles initiatives sont en place pour faciliter la coordination entre les pays participants, en particulier au sein de la région du Sahel ?

R: La coopération régionale permet de soutenir et de fédérer les initiatives nationales de lutte contre toutes les formes de criminalité par le partage de renseignements et de données policières les pays du Sahel étant tous membres du SIPAO cette coordination se fera dans le cadre de la plate-forme régionale.

7. Comment le projet SIPAO SIPAO contribue-t-il à lutter contre les menaces transfrontalières telles que le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic illicite dans la région du Tchad ?

R: Le projet SIPT dans le cadre de la coopération régionale et l'accès aux bases de données d'Interpol par le biais du canal I-24/7 sur le plan international contribue à lutter contre toute forme de criminalité au Tchad par les renseignements et les données policières accessible sur ces plateformes.

CONCLUSION



Richard GOTWE

Chef du programme SIPAO

Chers lecteurs, chères lectrices,

En ce début d'année 2024, je suis fier de revenir sur les réalisations collectives du programme SIPAO en 2023. L'achèvement de tous les DACORE, permettant un partage efficace des données nationales dans chaque pays, est une étape importante.

Plus de 550 000 cas ont été insérés dans les bases de données nationales du SIPAO. Plus de 700 agents des services répressifs ont participé aux 50 sessions de formation que nous avons organisées. 12 pays ont étendu le SIPAO au-delà du DACORE. La preuve de concept de la plateforme d'échange régionale a été développée et démontrée lors du Comité de pilotage qui s'est tenu en novembre. 10 pays ont connecté leur système national SIPAO à I24/7, ce qui permet une consultation directe des bases de données d'INTERPOL.

Dans le cadre du projet AFIS, le fournisseur du système AFIS pour les trois pays pilotes (Bénin, Gambie et Togo) a été sélectionné à la suite d'un appel d'offres international. Plusieurs pays ont reçu des équipements de police scientifique.

La reprise de la composante Tchad est également l'une de nos principales réalisations. En moins de 6 mois, le pays a adopté tous les cadres juridiques requis pour le projet et a attribué un bâtiment pour accueillir le "Système d'Information Policière pour le Tchad" (SIPT).

En ce qui concerne l'avenir, nos objectifs pour 2024 sont les suivants :

Composante SIPAO - 3EDF

Notre objectif commun avec les pays participants est d'atteindre 750 000 cas d'ici fin 2024, ce qui souligne notre volonté de faire progresser le programme SIPAO et de renforcer la sécurité nationale, régionale et mondiale, pour un monde plus sûr.

Conscients de l'importance de la durabilité, nous travaillons activement à assurer la pérennité du système SIPAO dans chaque pays participant.

L'utilisation efficace du système dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme en fera un outil clé dans l'architecture de sécurité des pays, garantissant ainsi l'allocation d'un budget qui exige d'énormes sacrifices de la part des gouvernements.

Au niveau régional, nous essaierons de faire adopter l'acte additionnel de la CEDEAO

régissant l'échange de données policières dans la région et de rédiger le SOP pour la plateforme régionale. Et démarrer le projet pilote de la plateforme régionale avec 2/3 pays.

Projet SIPAO-AFIS

Notre principale priorité en 2024 sera d'avoir le système AFIS entièrement mis en œuvre et opérationnel dans les 03 pays pilotes, à savoir le Bénin, la Gambie et le Togo.

Projet SIPAO CHAD - Système Information Policière du Tchad - SIPT

Notre principale priorité en 2024 sera d'achever la rénovation du bâtiment destiné à accueillir le SIPT et de rendre le SIPT pleinement opérationnel afin que les utilisateurs tchadiens puissent commencer à enregistrer des données criminelles.

Avant de conclure, je voudrais exprimer ma sincère gratitude à toutes les parties prenantes pour leur soutien inestimable et leur esprit de collaboration. Les succès que nous avons obtenus en 2023 témoignent de la puissance du travail d'équipe et de notre détermination collective à faire du SIPAO une force de changement positif en Afrique de l'Ouest. Poursuivons sur cette lancée en 2024, en surmontant les défis et en faisant du SIPAO un exemple de collaboration régionale en matière d'application de la loi.

Je vous souhaite une nouvelle année joyeuse et prospère.



CONTACT

WAPIS PROGRAMME

infoWAPIS-SIPAO@interpol.int

www.interpol.int

AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).



INTERPOL